

L'EQUIPE CFE-CGC VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2018

Le début d'année est la période des bonnes résolutions, la CFE-CGC invite donc la direction du groupe ATOS à prendre de meilleures résolutions en 2018 en s'engageant ENFIN! à :

- ✓ Reconnaître le travail fourni par ses salariés.
- ✓ Comprendre que l'investissement des salariés est proportionnel aux perspectives qu'offre le groupe.
- ✓ Rémunérer ses salariés à la hauteur de leurs investissements.
- ✓ Remédier aux incohérences entre son discours et ses actes.
- ✓ Faire appliquer de bonne foi les accords collectifs.
- ✓ Démontrer à la haute direction de notre groupe que le dialogue social repose sur la confiance.

Pour cette année qui commence, la **CFE-CGC** du groupe ATOS vous présente ses meilleurs vœux de santé et de réussite dans votre vie personnelle sans oublier la réussite professionnelle.

Formons aussi des vœux afin que 2018 puisse apporter à vous-même comme à ceux qui vous sont chers toute la joie et le bonheur possible.

Que cette nouvelle année nous permette de travailler et de construire ensemble en bonne harmonie dans l'intérêt collectif, car 2018 sera pour nous chez ATOS et dans toutes les entités une année de construction sur tous les plans.



Bonne
ANNÉE 2018

La CFE-CGC est un syndicat de construction sociale au service des Techniciens, Agents de Maîtrise, Ingénieurs et Cadres.

La **CFE-CGC** vous invite à consulter son site web : <http://atos.fieci-cfecgc.org/>

La CFE-CGC souhaite également vous informer de l'actualité de notre groupe. Toutefois nous ne pouvons le faire qu'avec votre accord. Pour recevoir la Newsletter de la **CFE-CGC**, vous devez en faire la demande à l'adresse mail atos.cfe.cg@gmail.com en indiquant :

Votre nom, prénom et adresse mail personnel.

La **CFE-CGC** vous informe honnêtement et sans a priori sur l'actualité de notre groupe afin que vous puissiez vous faire votre propre opinion.

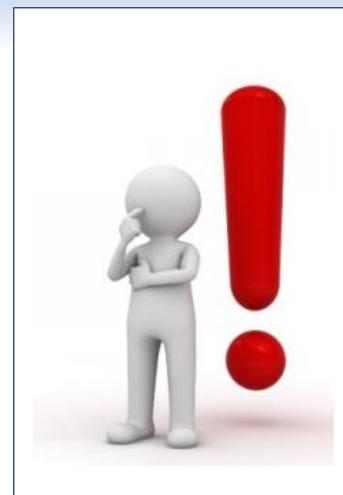


Newsletter

CICE : Pour la **CFE-CGC**, le pari n'est pas gagnant !

Avec une prise en charge par le budget de l'Etat d'une partie des coûts salariaux des entreprises à hauteur de près de 20 Milliards d'euros par an, le « **Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi** » ou CICE, **devait permettre aux entreprises d'améliorer leur compétitivité** et donc d'augmenter leur activité et de créer des emplois actuels. La **CFE-CGC** fait le constat que **l'effectif de notre groupe est en forte baisse** d'année en année et que **l'effort de formation indispensable pour pérenniser nos emplois a été sacrifié pour augmenter la marge opérationnelle d'ATOS**. De plus **la politique du groupe sur l'Offshore pénalise l'emploi en France et ne garantit pas du tout un retour sur investissement des efforts consentis par la collectivité nationale**.

Face au dévoiement des objectifs du **CICE** par la direction de notre groupe, la **CFE-CGC** dénonce le coût prohibitif d'une mesure qui n'est pas conditionnée par la création d'emploi.



Gestion Prévisionnelle des Emplois « GPEC », la **CFE-CGC** vous accompagne

La CFE-CGC ne peut que conseiller aux salariés qui souhaitent évoluer de se former et de postuler à l'un des cursus proposés dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences « GPEC ».

Si vous désirez vous reconverter, mais que vous ne savez pas comment vous y prendre ni à qui vous adresser, la **CFE-CGC** peut vous conseiller efficacement. Les élus **CFE-CGC** sauront vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.

La **CFE-CGC** vous rappelle que **vous pouvez postuler aux cursus de formation** proposés au niveau groupe et **pas seulement à ceux de votre entité**. Cela permet une ouverture sur les métiers d'avenir d'architecte ou d'expert sécurité et de **saisir des opportunités** dans le domaine du Big-Data, la Cyber Sécurité, le Cloud ...

Le Compte personnel de formation (CPF) est aussi une opportunité à saisir pour préparer une reconversion ou une évolution professionnelle. Les certificats de qualification professionnelle (CQP) permettent d'attester d'une qualification dans un emploi clef du SYNTEC. Le CQP d'Architecte technique par exemple a été créé pour répondre aux difficultés de recrutement et à combler les besoins en formation très ciblés du secteur du numérique.

N'hésitez pas à contacter vos élus **CFE-CGC**.



Les Délégués du Personnel **CFE-CGC** sont à votre service sur le terrain...

Par sa présence dans toutes les instances représentatives du personnel, la **CFE-CGC** assure la prise en compte de vos revendications et vous apporte son soutien, son écoute par une présence active de ses Délégués du Personnel. **Un seul contact email : atos.cfe.cgc@gmail.com**